

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – PROJET DE RÉSOLUTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	11.02.2021	20h53	21.126	DFS
Annule et remplace				

**Auteur(s) : Groupe libéral-radical**

**Titre : Un peu d'espoir pour un retour à une normalité encadrée**

**Contenu :**

La pandémie affecte toute la société et de très nombreux secteurs. Si, à l'évidence, la question sanitaire doit être prise en compte, il ne faut pas négliger les réactions de grande lassitude et de désarroi de la population face à cette crise qui dure.

Hormis quelques activités de plein air et sportives encadrées, il n'y a plus d'accès aux lieux de divertissement. Ceux de la culture, totalement à l'arrêt, à de rares exceptions près pour les écoles, ont démontré qu'ils avaient pu mettre en place des mesures sanitaires strictes (jauges limitées, respect des distances, contrôles aux entrées, etc.). Il en va de même pour les lieux sportifs et les commerces non essentiels, où de strictes dispositions sanitaires avaient pourtant été prises.

Une réouverture encadrée, concertée entre cantons, des lieux culturels, sportifs, des cafés/restaurants et des commerces non essentiels permettrait d'alléger à la fois l'isolement de la population et les soucis des organisateurs, des artistes, sportifs et commerçants, tout en apportant un peu d'espoir vers le retour à une certaine normalité sociale et économique.

En regard de ce qui se passe dans certaines villes de Suisse et de l'étranger, les manifestations anti-mesures Covid-19, qui peuvent se montrer violentes, ne sont pas à négliger. Il est également à relever que la population a de la peine à comprendre, à titre d'exemple, que les transports publics soient bondés aux heures de pointe et que les musées avec des fréquentations bien contrôlées soient interdits d'entrée. Il en va de même pour la distinction faite entre établissements hôteliers et autres établissements publics. Ces formes de distinction frustrant, énervent et poussent à bout.

La présente résolution encourage donc le Conseil d'État, en concertation avec les autres cantons romands, à faire remonter au Conseil fédéral les préoccupations exprimées par la population et les autorités, et à intégrer dans sa réflexion une réouverture encadrée des divers lieux évoqués ci-avant.

**Motivation (obligatoire) :**

Pour qu'elles soient acceptées et suivies, les mesures prises par les autorités se doivent d'être comprises et en adéquation avec la situation. Depuis près d'un an, la population a appris à vivre avec une situation sanitaire compliquée et préférerait certainement un retour de plus ou moins longue durée à une situation strictement encadrée et contrôlée à une situation dont les contours sont flous et à la durée indéterminée.

**Demande d'urgence : NON**

**Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :**

Damien Humbert-Droz

Autres signataires (prénom, nom) :

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Autres signataires suite (prénom, nom) :